



STHAMEX[®]-class A 0,5% F-15 #9071



INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient (Désignation)	n° CAS	N° CE	Concentration	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]			
2-(2-BUTOXYETHOXY)ETHANOL	112-34-5	203-961-6	10 - 15%		ATTENTION	Eye Irrit. 2	H319
1-BUTOXY-2-PROPANOL	5131-66-8	225-878-4	10 - 15%		ATTENTION	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2	H315-H319
SODIUM-ALKYLEETHERSULFATE	157707-85-2	605-106-6	15 - 20%		DANGER	Skin Irrit. 2-Eye Dam. 1	H315-H319
SODIUM-ALPHA-OLEFIN SULFONATE	68439-57-6	931-534-0	10 - 15%		DANGER	Skin Irrit. 2-Eye Dam. 1	H315-H318
SODIUM ALKYL SULFOSUCCINATE	577-11-7	209-406-4	1 - 5%		DANGER	Skin Irrit. 2-Eye Dam. 1	H315-H318
SODIUM ALKYL SULFOSUCCINATE	577-11-7	209-406-4	1 - 5%		DANGER	Skin Irrit. 2-Eye Dam. 1	H315-H318
SODIUM ALKYL SULFOSUCCINATE	577-11-7	209-406-4	1 - 5%		DANGER	Skin Irrit. 2-Eye Dam. 1	H315-H318
EAU	7732-18-5	—	20 - 52%		—	—	—

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Le produit ne contient aucune quantité pertinente de substances figurant sur la liste SVHC.

DONNÉES TOXICOLOGIQUES HUMAINES

Concentration	100% (concentrer)	0,5% solution d'agent moussant	Informations relatives à la réglementation
Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]			
Éléments d'étiquetage	 ATTENTION Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2 Aquatic chron. 3		étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].	
Conseils de prudence	P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.	P262 Nicht in die Augen, auf die Haut oder auf die Kleidung gelangen lassen.	

Procédure de classification	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.	—	—
	P301+ P330+ P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.	—	—
	P303+ P361+ P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.	—	—
	P305+ P351+ P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.	—	—
	Principe d'extrapolation "Mélanges essentiellement similaires".		Méthode de calcul.	

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Concentration	100% (concentrer)	0,5% solution d'agent moussant	Informations relatives à la réglementation
---------------	-------------------	--------------------------------	--

Effets dans les stations d'épuration

Demande chimique en oxygène (DCO)	ca. 1299000 mg O2/L	ca. 6500 mg O2/L	DIN EN 38409-H41-1
Demande biochimique en oxygène (DBO)	ca. 405000 mg O2/L	ca. 2030 mg O2/L	DIN EN 1899-1
Quotient DBO5/DCO	31,2	31,2	—
toxicité bactérielle	~ 250 mg/L	~ 50000 mg/L	DIN 38412 – L3
Dilution	~ 4000 x Dilution	~ 20 x Dilution	DIN 38412 – L3

Toxicité aquatique

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues <i>Scenedesmus subspicatus</i>	ca. 50 mg/L	ca. 10000 mg/L	OECD 201
Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia <i>Daphnia magna</i> (puce d'eau géante)	ca. 45 mg/L	ca. 9000 mg/L	OECD 202
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson <i>Leuciscus idus</i> (aunée dorée)	ca. 45 mg/L	ca. 9000 mg/L	OECD 203

Classe risque aquatique (WGK)

Classe risque aquatique (WGK)	: Présente un faible danger pour l'eau. (WGK 1)	Auto-classification conformément au Règlement AwSV (mélange): Présente un faible danger pour l'eau. (WGK 1)	AwSV
-------------------------------	---	---	------

TOXICITÉ AIGUË

Concentration	100% (concentrer)	0,5% solution d'agent moussant	Informations relatives à la réglementation
---------------	-------------------	--------------------------------	--

Rat

Toxicité orale aiguë	> 2000* mg/kg	> 2000* mg/kg	OCDE 420
Toxicité dermique aiguë	Pas de données disponibles pour le mélange.	Pas de données disponibles pour le mélange.	
Toxicité inhalatrice aiguë	Pas de données disponibles pour le mélange.	Pas de données disponibles pour le mélange.	

AUTRES DANGERS

Sensibilisation	Composants dangereux: non sensibilisant.
Mutagenéité des gamètes/Génotoxicité	Composants dangereux: Aucune indication relative à la mutagenéité des gamètes sur l'homme disponible.
Cancerogénité	Composants dangereux: Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Composants dangereux: Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Composants dangereux: Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Danger par aspiration

Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol

Résultats de l'évaluation PBT

Composants dangereux: Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Composants dangereux: Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Composants dangereux: Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Biodégradation

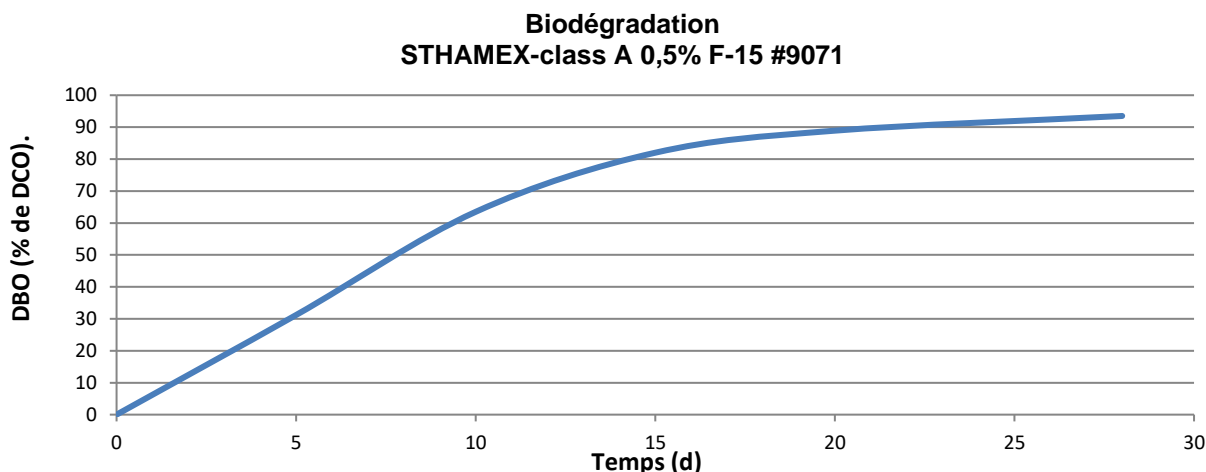
Taux de décomposition (%) 93,5% Temps (d) 28 d

OECD 301 c

STHAMEX-class A 0,5% F-15 #9071: Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

Biodégradation

Temps (d)	0	5	10	15	20	28
DBO (% de DCO).	0	31,2	63,5	82	88,9	93,5



AUTRES EFFETS NÉFASTES

Nocif pour la faune aquatique en cas d'infiltration dans les eaux de surface.

En entrant dans le système d'égouts, le concentré peut endommager la population bactérienne de la station d'épuration

Si des personnes doivent être aspergées, ne pas oublier qu'il est impossible de respirer dans la mousse.

Les solutions tensioactives concentrées représentent toujours un danger pour la vie aquatique car elles réduisent considérablement la tension superficielle de l'eau et perturbent ainsi tous les processus de vie qui lui sont associés. Dans les stations d'épuration des eaux usées, par exemple, l'aération nécessaire des étages d'épuration peut être entravée par la forte formation de mousse. Les données se réfèrent au produit tel que livré. Les solutions d'utilisation produites selon les recommandations de dilution doivent être classées différemment.

* L'énoncé est déduit à partir de produits de composition analogue.

<p>Main Office Hamburg Liebigstr. 5 22113 Hamburg GERMANY Tel.: +49 (0)40 73 61 68-0 Fax: +49 (0)40 73 61 68-60</p>	<p>Sales Office Hannover Hartenbrakenstr. 54 30659 Hannover GERMANY Tel.: +49 (0)511 768 358-45 Fax: +49 (0)511 768 358-46</p>	<p>Sales Office Jena Carl-Pulfrich-Str. 1 07745 Jena GERMANY Tel.: +49 (0)3641 63538-57 Fax: +49 (0)3641 63538-59</p>	<p>Office Frankenthal Siemensstr. 4 67227 Frankenthal GERMANY Tel.: +49 (0)6233 3796-605 Fax: +49 (0)6233 3796-622</p>	<p>info@sthamer.com www.sthamer.com</p>	
--	---	--	---	--	--